

# Le RUSÉ

www.leruse.fr

Journal impertinent, insolent et humoristique  
du Réseau Unitaire Social et Ecologique

ruse62@yahoo.fr

## Compte administratif 2011 : des impôts pour rien !

Les moments forts qui permettent la discussion sur les finances locales sont au nombre de trois.

Le débat d'orientation budgétaire (instauré par le législateur qui a souhaité que tous les élus et au-delà soient en possession des informations essentielles se rapportant à la gestion communale avant l'établissement du budget), qui se déroule deux mois avant le budget.

Le budget lui-même, qui affecte les ressources d'une collectivité (impôts, dotations de l'Etat, ressources propres...) et permet ainsi le fonctionnement des services.

Le compte administratif, sorte de bilan de la collectivité, qui clôture les comptes et affecte le résultat en fonction des orientations des élus.

La lecture des chiffres n'est jamais la même et il nous paraît donc important de vous communiquer l'analyse émanant d'une partie importante de l'opposition municipale.

C'est Jacky Hénin qui s'est attaché à commenter le compte administratif 2011.

« *Qu'en ces circonstances je n'aime pas avoir raison. L'an dernier, comme l'année précédente, nous vous affirmions que vous faisiez payer des impôts locaux pour rien aux Calaisiens. Evidemment, vous nous avez à chaque fois soutenu qu'il n'en était rien. Pourtant les chiffres étaient têtus, et surtout ils s'invitent dans notre conseil à chaque examen de budget ou de compte administratif.*

*Pour le compte administratif 2009, l'excédent de fonctionnement se montait à 13 923 000 €.*

*Pour le compte administratif 2010, l'excédent de fonctionnement se montait à 15 655 869 €. J'ajoutais*

*alors : les chiffres vous rattraperont Monsieur Vernalde et en fin d'année, nous aurons de nouveau un report particulièrement important.*

*C'est ainsi que l'excédent de fonctionnement 2011 atteint la somme de 16 320 576 €.*

*Evidemment, vous pouvez le réduire en évoquant le besoin de financement de la section investissement, nous vous répondrons que ce besoin de financement peut parfaitement être assumé par l'emprunt d'au-*



*tant que de nouveau les recettes de fonctionnement sont largement supérieures aux dépenses.*

*Une réalité que nous avons déjà expliquée : l'augmentation des bases et vos augmentations successives des taux (on a atteint 40% d'augmentation des impôts locaux en 4 ans).*

*Ainsi pour la seule année 2010, si les dépenses augmentaient de 1 150 000 €, les recettes elles progressaient de 2 800 000 €.*

*Pour 2011, les dépenses ont progressé de 3 221 000 € quand les recettes ont encore progressé de 3 885 000 €. Ainsi, malgré des dépenses en augmentation, le solde est quand même positif.*

*Ainsi donc année après année, nous continuons à constater que de nombreux foyers calaisiens sont imposés abusivement.*

*Avec vos chiffres, nous réaffirmons qu'il est possible de réduire immédiatement les impôts locaux de 20%, tout en soutenant davantage la vie associative.*

*Voilà ce que nous voulions dire et qui motivera un vote contre votre compte administratif. »*

Qu'ajouter de plus, si ce n'est que s'il paraît normal de ne jamais dépenser la totalité de ses revenus par souci de prudence (de nombreuses familles ne peuvent malheureusement pas agir de la sorte écrasées de charges qu'elles sont), la non consommation régulière d'une part trop importante du budget peut se rapprocher d'une mauvaise gestion et d'un budget qui ne serait pas sincèrement établi.

Réponse de M. Vernalde : « *Encore une fois nous ne sommes pas d'accord. Nous avons un excédent reporté en partie dans l'investissement. Nous avons moins d'emprunt. Les emprunts sont passés de 103 à 101 millions d'euros. On est passés à 7,3 millions d'endettement. Euh pardon, 7,3 années.* » (sic)

Natacha Bouchart ne pouvant participer au débat, c'est Emmanuel Agius qui avait été chargé de lire le petit papier préparé par Claudius Demassius : « *M. Hénin nous accuse chaque année de piller les Calaisiens et de faire de l'argent sur leur dos. En 2011, nous avons 11 millions d'excédents, ça s'appelle de*

Suite p 2

### Le chiffre

**10** : c'est le nombre d'élus de la majorité qui s'étaient une nouvelle fois fait porter pâles pour le dernier conseil avant l'été. Y a à dire, ça les passionne les affaires municipales.

### Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



## En bref... En bref... En bref... En bref... En bref. En bref... En bref

### Mépris ? (bis)

Dans *La Voix du Nord* du mercredi 27 juin, un *écho sans dentelle* titré « *T'es pas mon copain* », accuse Jacky Hénin de tendre les relations avec le PS suite à une brève parue dans le *Rusé* 174 sous le titre « *Mépris ?* ». Bien sûr, pour *La Voix du Nord*, ce n'est pas Yann Capet qui, en n'invitant pas le Député européen à faire la photo d'entre les deux tours des législatives, a tendu les relations avec les cocos. Mais c'est bien Jacky Hénin, en affirmant simplement que si la situation avait été inverse il aurait subi les frondes de la

presse. Comme quoi, on avait raison... (Bien sûr ce petit tacle de *La Voix du Nord* n'a rien à voir avec l'article paru dans le même *Rusé* sur la rénovation des trottoirs traitée par le journal local d'une manière disons... quelque peu partielle...).

### OHLM, ça les reprend

Nous avons déjà parlé dans le *Rusé* des frasques du nouveau directeur de l'OPHLM de Calais, le « multi cartes » HR. Voilà que la presse locale s'y met à son tour, saisie par un voir plusieurs salariés qui ne supportent pas la manière dont on les traite. Refus d'em-

bauche, tentative de licenciement...

Comme si la révélation de certaines dépenses (pour le moins inutiles) pour un organisme dont les locataires appartiennent à la population la plus en difficulté de la région Nord Pas de Calais, ne suffisait pas, voilà que nous avons droit à une nouvelle version du président « Pieds Nickelés ». C'est ainsi que l'ancien adjudant Clais reconnaît devant la presse (comme si c'était un fait gratifiant), s'être servi de renseignements confidentiels et personnels pour refuser l'embauche définitive d'un sala-

rié. Il ne lui sera pas venu à l'esprit qu'en reconnaissant les faits publiquement il donnerait des arguments à l'avocat du salarié. Ben personne ne lui a dit...

Une chose paraît évidente, la maire de Calais, vice-présidente de cet organisme a déjà trouvé sa défense : elle n'était pas au courant, ou : personne ne l'a informée de quoi que ce soit. Bien évidemment, nous ne manquerons pas de revenir rapidement sur cette affaire.

## Conseil municipal : Vous n'y étiez pas... vous avez raté ça !

Florilège des petites phrases entendues à l'occasion du Conseil municipal...

A l'occasion de la délibération A3 sur le compte-rendu d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine, Natacha Bouchart n'hésitait pas à déclarer que « les personnes couvertes par les allocations logements ont diminué de 1,5 % et la richesse de la commune a augmenté de 5,32 % (...) », ce qui lui faisait dire que « le revenu moyen des Calaisiens a augmenté en 2011. » Jacky Hénin rétorquait alors « Il faut éviter les raccourcis rapides ». Une remarque qui ne semblait pas plaire à la mairesse : « On n'a pas dit que tout allait bien. Je suis consciente que la situation sociale à Calais est quelque part catastrophique et par respect pour la population je n'irai pas développer les différentes thématiques que nous avons trouvées. Nous avons repris avec les services de la ville sans mélanger avec la politique nationale. (!) Les Calaisiens jugeront en 2014, c'est pas la peine de s'énerver, de s'agiter. (en fait, il n'y a bien qu'elle qui s'agite...) Quand vous gérez une ville, vous ne gérez pas que de la pierre. C'est n'est pas un discours personnel, c'est un discours sincère ! » Ouh là là, mais c'est qu'elle est énervée... Mais attendez, le meilleur est à venir. Répondant à Nicole Lheureux qui l'interrogeait sur les quartiers concernés par la DSU, Natacha Bouchart continuait : « Le drame du centre-ville c'est qu'il n'y a pas d'équipement » (On entendait alors l'opposition énumérer bien fort : Espace-centre, Maison Pour Tous...) « Ce sont des équipements qui vont être utilisés sans manipulation (sic !). Le problème à Calais c'est que beaucoup d'organismes sont là pour manipuler les petites gens. On a les idées qu'on a, je les respecte toutes. (re-sic) Il faut arrêter de manipuler les gens. Laissez-les vivre. Arrêtez de les enfermer. J'en ai vu qu'on allait chercher pour aller voter. (si, si, elle a dit ça...). Sur Espace-Centre et la MPT, il y a quelques projets qui peuvent être étudiés si ils sont cohérents avec la municipalité. »

A l'occasion de la délibération A6 visant à désigner (pour Calais TV) de nouveaux élus en lieu et place des anciens représentants de la ville démissionnaires (dont Natacha Bouchart), Jean-Marc Ben déclarait qu'il ne participerait pas au vote car « j'observe que la participation devient unicolore. » Natacha Bouchart répondait alors : « elle va être contente Mme Ducloy d'apprendre qu'elle est de droite, heureuse-

ment qu'elle est en vacances. » « C'est personnel », répondait Jean-Marc Ben. « C'est vrai, vous aimez les attaques personnelles, M. Ben ». Attaques ? Où ça ? Quant à Mme Ducloy, il faut donc en conclure qu'elle a honte d'être de droite ?

Concernant la délibération versée à Calais TV, Natacha Bouchart déclarait : « En 2011, de part les difficultés de la mise en place de TV Côte d'Opale (de son vrai nom : Opale TV, un détail que la mairesse semble ignorer), l'association s'est trouvée déstabilisée. Il y a eu un débordement de la direction. On est sortis de l'association. On est repartis l'année suivante. On a repris la main sur la gestion financière. Je l'ai fait en 2008 car l'association était en dépôt de bilan » « C'est faux » s'exclamait Jacky Hénin. « Mais si, le compte que nous avons trouvé en arrivant était catastrophique. Quand ça a été stabilisé, j'ai démissionné. On donnait 450 000 €, aujourd'hui 150 000 €, c'est un choix. Par rapport aux organes de presse, je refuse de faire de la gestion de l'intérieur. (sic) Je ne peux que regretter que sans les élus, l'association ne peut pas fonctionner. La presse c'est la presse. La participation des élus n'est pas bonne, ce n'est pas sain. Vous avez raison sur le fond (elle s'adresse à Jacky Hénin). En 2008 on donnait 450 000 €, c'est pas pour autant qu'ils s'en sortaient. Aujourd'hui la TV ne peut fonctionner qu'avec TV Côte d'Opale. »

Gérard Grenat estimait alors devoir mettre son grain de sel : « C'est facile d'affirmer des choses. Le bilan 2011 n'est pas négatif il est positif. Vous ne l'avez peut-être pas car l'AG a eu lieu récemment (ben tiens...). La procédure d'alerte qui était en cours en 2010 a été levée en 2011 grâce à une gestion plus stricte (des licenciements de personnels par exemple...). Vous nous reprochez de subventionner quelque chose que vous subventionniez au-delà de 50 %. » Jacky Hénin répondait alors : « M. Grenat ou vous ne comprenez pas ou vous faites l'idiot. Je n'ai jamais dit que la ville n'a pas le droit de... Ce que je dis c'est que vous n'aviez pas le droit de laisser une association avec des exercices négatifs. » Réponse de Gérard Grenat : « M. Hénin, vous avez toujours raison et nous sommes des imbéciles. On la porte à bout de bras et c'est vous qui l'avez mise en place avec vos amis. (sic) La ville c'est pas la banque de France. Ça fait partie d'une façon de faire. Jusqu'à aujourd'hui les salariés savent bien que s'ils sont

la bonne gestion. Ça nous permet de diminuer l'emprunt et surtout votre dette. D'ailleurs nous avons baissé les impôts ainsi que la TEOM (il suffit à chacun de prendre ses feuilles d'impôts locaux pour se rendre compte que tout ceci est ridicule). Pour autant les efforts envers le personnel sont nombreux. Notre bonne gestion a encore permis de diminuer les dettes de 2 millions d'euros. Cher M. Hénin, les chiffres sont têtus mais ne vous donnent pas raison encore une fois. »

Jacky Hénin répondait alors : « Je veux juste faire remarquer que vous dites que c'est le résultat d'une bonne gestion, faux car vos recettes augmentent plus vite que vos dépenses. C'est surtout dû à l'augmentation des bases et des impôts. C'est à cause de ces augmentations qu'il reste autant d'argent et s'il en reste autant dans les caisses, c'est que vous êtes allés les chercher inutilement dans les poches des contribuables. »

Emmanuel Agius reprenait : « Tous les matins nous devons expliquer aux Calaisiens que c'est à cause de vous que Calais est dans cet état. Que vous n'avez jamais réussi à créer d'emplois. Parce que quand on veut profiter électoralement du misérabilisme, on maintient la pauvreté. Vous avez détruit l'ensemble de la ville de Calais. Quand on voit le taux de chômage de la ville de Calais quand vous êtes partis, il n'y a pas de quoi être fier. »

L'occasion était trop bonne pour Jack Hénin : « Il était de combien le taux de chômage en 2008 M. Agius ? Vous le savez ? Il était de 13 %. Aujourd'hui il est de 16,8 %, balayez donc devant votre porte. Si vous pensez que des politiques font du misérabilisme pour être réélus, vous êtes un petit esprit. Parce que preuve est faite que les gens qui sont dans la misère ne vont pas voter. »

encore là c'est grâce à la ville de Calais. » « Ou alors ils sont en dépression pour harcèlement » rappelait Jacky Hénin.

Natacha Bouchart a alors eu cette sortie incroyable : « Il y a aussi des gens qui sont tout le temps malades. » Et dire qu'ils se vantent de faire du social...

Concernant la délibération visant à augmenter la participation de la ville à la mutuelle des agents, Natacha Bouchart déclarait : « Nous mettons en place des actions qui auraient pu être mises en place avant ». « ça existait déjà », rétorquait alors Jacky Hénin. Réponse de Natacha Bouchart : « ça n'existait pas, je l'ai augmentée. » Conclusion : Natacha Bouchart parvient à augmenter quelque chose qui n'existait pas avant (selon elle). Trop forte !

### Déménagement de SCHAEFFLER (ex BRAMPTON)

A l'occasion de la délibération E5 concernant la société Schaeffler, Jacky Hénin intervenait pour déclarer : « Evidemment nous soutiendrons cette proposition qui pour les années à venir devrait permettre à l'ex société Brampton de pouvoir proposer à ses salariés de meilleures conditions de travail, améliorer la compétitivité en réduisant les rebus, améliorer le processus de fabrication en ne devant pas être gêné par les structures anciennes du bâtiment.

Une logique qui amènera la société à être plus compétitive encore et donc à pouvoir mieux répondre aux besoins de sa clientèle présente ou à venir.

Nous souhaitons simplement que les salariés puissent être justement récompensés de leurs efforts permanents, que le site ne se révèle pas à l'avenir être un frein au développement de ce site de production.

Pour l'heure nous nous réjouissons que ce dossier en cours depuis de nombreuses années ait pu aboutir favorablement, nous souhaiterions sincèrement avoir plusieurs autres dossiers de cette trempe à traiter. »

### Poil à gratter

#### Hommage ?

Lors du dernier conseil municipal Natacha Bouchart arborait un tee-shirt de la marque bien connue « Little Marcel ». Faut-il y avoir un hommage (déguisé) à Marcel Pidou, élu de sa majorité ?

#### PV électronique

La ville s'est dotée d'un nouveau système de PV électroniques. Les mauvaises langues ont déclaré que c'est Marcel Pidou qui a inauguré le système : il a reçu le premier PV.

#### Disparition ?

Elle a bien aimé Natacha. Elle avait même un sourire « jusque-là » quand elle a entendu Caroline Matrat lui demander si la mise en place du système de PV électroniques n'allait pas faire disparaître des emplois dans la police municipi-

pale. Ben oui, c'est pas la police municipale qui met les PV, ce sont les agents du service stationnement qui ne sont pas des policiers municipaux. Remarquez, ce n'est pas la réponse que lui a apportée la mairesse : peut-être qu'elle l'ignore aussi. Elle a juste mis l'accent sur le fait que chaque année elle augmente les effectifs de la police municipale, reprenant à cette occasion le thème de prédilection de son ami Nicolas : la sécurité. Quant au fond du problème, il est simple : l'adoption d'un système électronique permettra d'éliminer une montagne de papier, sera un gain de temps et de place non négligeable.

#### Elle n'aime vraiment pas...

Qu'on lui reproche d'avoir une conception particulièrement étriquée de la démocratie. Comme à

l'habitude, c'est Jean-Marc Ben qui a fait les frais du courroux de notre bonne maire. Intervenant sur la délibération qui concernait le remplacement d'élus dans un conseil d'administration, l'élu écologiste fit remarquer que cette affaire ne concernait pas l'opposition celle-ci n'ayant pas voix au chapitre depuis que la majorité municipale a décidé que la ville, c'est elle seulement. Alors là... colère qu'elle était Natacha. Pourtant, il avait raison l'élu d'opposition.

#### Mieux que la gauche

A plusieurs reprises dans ce conseil municipal, madame le maire s'est lancée dans de grandes tirades destinées à faire avaler que son équipe est vraiment sociale, plus que la gauche même. Mais pour quoi donc éprouvent-ils tant le besoin de se justifier ?